

**Félicitations pour votre mandat !** Être élu au Comité Social et Économique (CSE) est une mission valorisante mais complexe. Entre le droit du travail, l'analyse financière et la gestion des activités sociales, les responsabilités sont nombreuses.

Ce guide, conçu par **JN Expertise**, a pour objectif de vous donner les clés essentielles pour agir efficacement au service des salariés tout en sécurisant la gestion de votre comité.

## 1. Vos 3 Grandes Missions de Représentation

L'élu CSE porte plusieurs casquettes au sein de l'entreprise :

- **La mission économique** : Consultation sur les orientations stratégiques, la situation financière et la politique sociale.
- **La mission santé et sécurité (SSCT)** : Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail.
- **La mission sociale** : Gestion des activités culturelles et sportives pour le bien-être des salariés.

## 2. Le Fonctionnement du Bureau

### Le Secrétaire

Établit l'ordre du jour avec l'employeur et rédige le Procès-Verbal (PV). Il est le porte-parole officiel du comité.

### Le Trésorier

Responsable de la tenue des comptes, du règlement des factures et de la présentation du rapport annuel de gestion.

**Point de vigilance :** La responsabilité civile, voire pénale, des élus peut être engagée en cas de mauvaise gestion des fonds. La transparence est votre meilleure protection.

### 3. Comprendre et Gérer les Budgets

Budget	Origine	Utilisation autorisée
Fonctionnement (AEP)	0,20 % à 0,22 % de la MS	Frais de bureau, formations, experts-comptables.
Activités Sociales (ASC)	Selon accord d'entreprise	Chèques cadeaux, voyages, billetterie, Noël.

Note : Le transfert entre budgets est limité à 10 % de l'excédent annuel.

### 4. Pourquoi faire appel à un Expert-Comptable ?

La loi autorise le CSE à se faire assister par un cabinet spécialisé :

- **Analyse des comptes annuels** : Traduction des chiffres en leviers de négociation.
- **Expertise sociale** : Analyse de l'égalité professionnelle et de l'emploi.
- **Assistance comptable** : Tenue de votre comptabilité pour sécuriser votre gestion.

### 5. Vos Obligations Annuelles

1. Établir les comptes annuels (Bilan, Compte de résultat).
2. Rédiger un rapport de gestion annuel.
3. Organiser une réunion d'approbation des comptes (sous 6 mois).